Les teneurs maximales en pesticides dans les eaux distribuées

dans le Loiret en 2023

Pesticide (ou métabolite) majoritaire à l'origine de la non-conformité

- Atrazine déséthyl
- Atrazine déséthyl déisopropyl
- Chloridazone desphényl
- Chloridazone methyl desphényl
- Chlorothalonil R417888
- Chlorothalonil R471811*
- Alachlore OXA

*devenu non pertinent par avis de l'Anses du 29 avril 2024

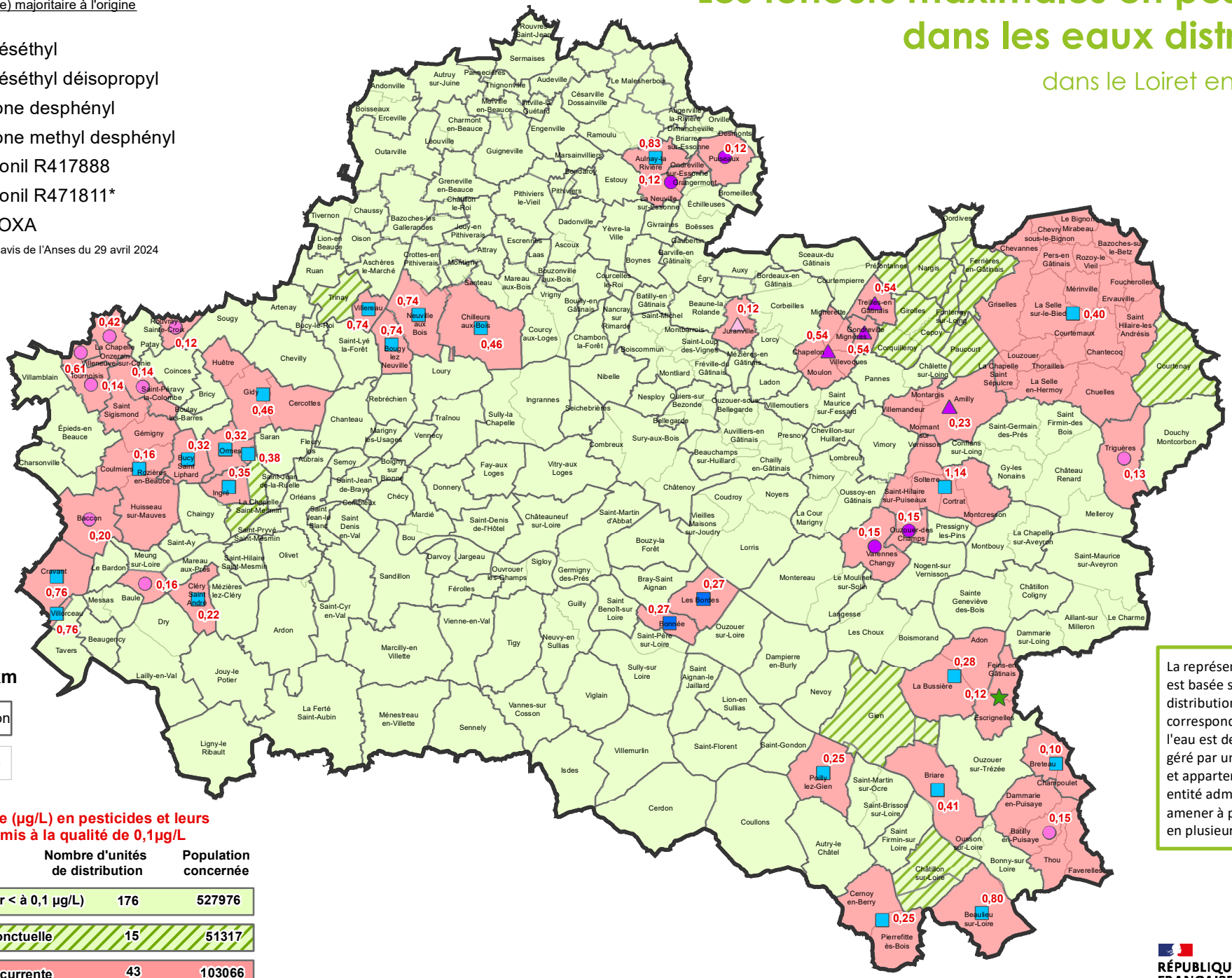

Unité de distribution

Limite communale

Teneur maximale (µg/L) en pesticides et leurs métabolites soumis à la qualité de 0,1µg/L

	Nombre d'unités de distribution	Population concernée
Conformité (teneur < à 0,1 µg/L)	176	527976
Non conformité ponctuelle	15	51317
Non-conformité récurrente	43	103066

La représentation cartographique est basée sur les unités de distribution (UDI). Une UDI correspond à un secteur où l'eau est de qualité homogène, géré par un même exploitant et appartenant à une même entité administrative, ce qui peut amener à partager une commune en plusieurs UDI.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

Réalisation : ARS Centre-Val de Loire - Octobre 2024 Source : ARS Centre-Val de Loire - IGN / AdminExpress ©